



n° 14



PORTES-OUVERTES DE LA MAISON SAUNIER

Le Maire de Saclay et les élus du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à découvrir la Maison Saunier entièrement rénovée, au cours d'une après-midi « Portes Ouvertes ».

Mercredi 19 juin de 15h à 17h
5 rue Charles Thomassin

Bienvenue à la maison Saunier

À compter du 29 avril, venez à la rencontre des agents de l'équipe de l'action sociale dans leurs nouveaux locaux !

Après un an de travaux, ce patrimoine emblématique de notre ville donne désormais un nouveau visage au cœur du Bourg.

Ce bâtiment historique est aujourd'hui paré pour sa nouvelle vie. Rebaptisée à l'occasion de son ouverture, la Maison Saunier accueille les services municipaux du pôle famille et solidarité.

Il regroupe le service de l'action sociale avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le service de l'éducation-enfance qui gère la vie scolaire, les activités périscolaires et les admissions en crèche.

Ces services travaillent en étroite collaboration pour offrir aux familles un service de qualité tout au long de la scolarisation des enfants et de la vie.



DERNIÈRE MINUTE

L'après-midi dansant du 23 mai est annulé.



Les après-midis récréatifs

Les lundis, à l'espace Roger Morin, les accompagnatrices de l'équipe de l'action sociale vous proposent des après-midis tricot, couture ou bien jeux de société (tarot, belote, triomino et scrabble...)

- 13 mai : jeux de société
- 27 mai : tricot/couture

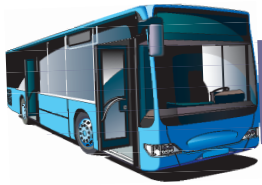
Accueil libre de 14h à 16h30
à l'espace Roger Morin

Vos courses



Marguerite ou Sandrine vous accompagnent en minibus pour faire vos courses.

- LIDL _____ jeudi 2 mai
- CARREFOUR _____ jeudi 16 mai
- AUCHAN _____ jeudi 23 mai
- CARREFOUR _____ jeudi 30 mai
- LIDL _____ jeudi 6 juin



Le forfait Améthyste

Il permet de voyager sur les réseaux ferrés de la RATP et de la SNCF en Île-de-France et sur les lignes de transports routiers de voyageurs OPTILE.

Pour en bénéficier

Être âgé d'au moins 65 ans

- Être non imposable ou avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement

- Être bénéficiaire de l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV)

OU

Être du monde combattant et avoir 60 ans ou plus

- Être ancien combattant, veuve de guerre, veuve d'ancien combattant, être orphelin de guerre, être pupille de la nation
- Avoir un justificatif de domicile de moins de 3 mois

À quel coût ?

Personnes âgées de 65 ans et plus : votre participation est de 25 € pour les zones 3-5 et de 120 € pour les zones 1-5 de l'Île-de-France. Personnes du monde combattant de 60 ans et plus : seul le Forfait Améthyste zones 1-5 est possible. Votre participation est de 25 € pour l'année.

Comment l'obtenir ?

Pour constituer votre dossier, vous devez vous rapprocher de votre CCAS. Votre dossier sera ensuite traité par les services de la Direction des transports et de la mobilité du Département.



Découvrez le guide personnes âgées du département de l'Essonne



«Part'âges»

Le service d'action sociale et l'équipe d'animation du service jeunesse ont organisé la première rencontre intergénérationnelle «Part'âges», le 19 avril à la maison des jeunes. Cette action a pour but de mettre en relation les générations pour discuter et passer un moment convivial autour d'un repas.



Au-delà de la convivialité, cette rencontre a permis d'échanger, de partager de bons moments et d'initier nos aînés sur le thème « Initiation aux tablettes et smartphones ». Une réussite qui en appelle beaucoup d'autres !

EN JUIN



- Écran senior _____ 3
- Après-midi jeux _____ 10 & 24
- Café philo _____ 17
- Portes ouvertes de la maison Saunier _____ 19



Abonnez-vous !

Inscrivez-vous pour recevoir chaque mois, la Lettre aux aînés. Vous serez ainsi informé des activités proposées par le service d'action sociale.



S'inscrire aux activités

Léa LE GALLO 01 69 41 44 40 / 06 81 68 17 91
evenementiel@saclay.fr



Connaître vos droits

Isabelle GULLEMOT 01 69 41 86 85
direction.actionsociale@saclay.fr